

LA BAULE - ESCOUBLAC

LES JARDINS DU MÉNIGOT



Réglementation
RE
2020
thermique

T2
au
T4

Accession
BRS
solidaire

commercialisé pour :

cdc habitat
social



On a pensé à vous !

ATLANTIQUE
ACCESSION
SOLAIRE

www.mfla.fr

Vivre La Baule, naturellement

Au cœur de La Baule-Escoublac, station balnéaire emblématique de la côte Atlantique, ce nouveau projet immobilier vous invite à profiter d'un cadre de vie d'exception, entre océan, nature et dynamisme urbain. Réputée pour sa baie mythique, ses plages de sable fin et son atmosphère élégante, La Baule offre un environnement idéal pour habiter.

Idéalement implantée, la résidence bénéficie d'une proximité immédiate avec les commerces, les services, les établissements scolaires et les infrastructures de transport, facilitant le quotidien tout en préservant la quiétude d'un environnement résidentiel recherché.

Les appartements, déclinés du 2 au 4 pièces, ont été pensés pour offrir des volumes généreux, une belle luminosité naturelle et des agencements fonctionnels. Terrasses ou balcons privatifs prolongent les espaces de vie et permettent de profiter pleinement de l'extérieur. Des prestations de qualité, des matériaux durables et des finitions soignées assurent un confort optimal au quotidien.

Conforme aux dernières normes environnementales RE 2020, la résidence garantit une performance énergétique élevée, gage de bien-être et de maîtrise des consommations.

Parkings privatifs, ascenseur et espaces paysagers complètent cette réalisation conçue pour répondre aux attentes d'aujourd'hui et de demain.

Facilité d'acquisition BRS

Le Bail Réel Solidaire (BRS) est un dispositif d'accession sociale à la propriété qui permet de dissocier le bâti du sol sur lequel il est construit afin de réduire le prix d'acquisition du logement. Vous devenez propriétaire à un tarif très avantageux en contrepartie du versement mensuel d'une faible redevance foncière. Cette redevance correspond au droit d'occupation et d'usage du terrain.

Pour pouvoir bénéficier d'un Bail Réel Solidaire, les ménages successifs doivent :

- Respecter un plafond de ressources
- Occuper le logement à titre de résidence principale

À QUELQUES MINUTES DE LA MER

de la grande plage, de la forêt de La Baule et du parc des Dryades

ACCÈS IMMÉDIAT AUX TRANSPORTS

gare de La Baule, ligne de bus La Baule/Saint-Nazaire, route départementale D213

DES ÉQUIPEMENT POUR TOUTE LA FAMILLE

+transports en commun, écoles, crèches, commerces de proximité, services de santé

UN DYNAMISME ASSOCIATIF ET SPORTIF



Accession solidaire

24 logements en BRS

T2 à partir de

129 000 €*

T3 à partir de 190 000 €*

T4 à partir de 238 000 €*

Livraison

1er semestre 2029

Réglementation énergétique

RE 2020 palier 2025

Atout de la résidence

- Cuisine et placards aménagés dans chaque logement
- Stationnements pour tous les appartements et local deux roues
- Espaces extérieurs pour chaque logement
 - Ascenseur
 - Immeuble sécurisé

Facilité d'acquisition MFLA

Dépôt de garantie de 1000€ à la réservation

* TVA réduite à 5.5%

BRS : procédure soumise à conditions

Architecte : MOTEC Ingénierie

LES JARDINS DU MÉDIGOT

Bd Joseph Houssais
44500 LA BAULE - ESCOUBLAC



commercialisé par



10 Boulevard Charles Gautier
44800 Saint-Herblain

Tél : 02 40 85 46 78
contact@mfla.fr

www.mfla.fr

